Date

**Objet : Résultats des tests sur la concentration du plomb dans l’eau**

Chers membres du personnel,

Dans la foulée des travaux de l’opération de dépistage de plomb dans l’eau potable exigée par le gouvernement du Québec, nous vous informons que tous les points d’eau aux fins de consommation ont été testés dans votre école.

Ces analyses ont été réalisées en conformité avec les protocoles de la procédure transmise par le ministère de l’Éducation et de l’Enseignement supérieur. Les résultats obtenus démontrent qu’ils sont tous conformes à la nouvelle norme de Santé Canada, maintenant établie à 5 microgrammes par litre. Ces résultats ont été transmis à votre direction d’établissement.

Les points d’eau potable demeurent donc tous accessibles et nous pouvons maintenant vous garantir que l’eau est de qualité.

**Particularité pour les lavabos**
Toutefois, nous vous rappelons qu’en fonction d’une directive du Ministère, les lavabos des toilettes et des vestiaires n’ont pas été testés puisqu’ils doivent désormais servir exclusivement pour le lavage des mains. Des affiches comportant cette consigne ont d’ailleurs été installées (OU seront installées) devant ces points d’eau. Nous demandons votre collaboration afin de faire respecter cette consigne par les élèves.

Nous vous remercions pour votre habituelle collaboration!

La Direction générale

Centre de services scolaire (NOM)